

République Française

Département de la Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL
Commune de JOEUF

SEANCE DU 10 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
28	19	19 + 5 pouvoirs

Date de convocation
4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en mairie - salle du conseil municipal, sous la présidence d'**André CORZANI**, Maire.

Présents : **BAGGIO Lydie, BALAÏAN Sonia, BERG Françoise, BERGÉ Emmanuel, CARRARO Jacky, CORZANI André, CROCENZO Mario, FRANGIAMORE Pascale, GERARD Lionel, IERARDI Valérie, KEFF Gérard, KOZLOWSKI Edouard, LINTZ Gérard, MILIADO Stéphane, OREILLARD Nadine, PATTERI Désirée, RICHTER Danièle, SPINDLER Emile, VIGO Lucien.**

Absents : **BERNARD Nicolas, RADJEF Saliha, THIEBAULT Pierre André, WOLFF Isabelle.**

Représentés : **CELLINI - GAYSSOT Anaïs pouvoir donné à KOZLOWSKI Édouard, FOURIE Marc pouvoir donné à BALAÏAN Sonia, GOTTONI Jean Jacques pouvoir donné à CORZANI André, LUCCHESI-PALLI Sylvie pouvoir donné à FRANGIAMORE Pascale, SPATARO Anne-Marie pouvoir donné à OREILLARD Nadine.**

Madame FRANGIAMORE Pascale a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Motion : Alerte sur la mise en danger des Missions Locales et de l'accompagnement des jeunes

N° de délibération : 20251210_23

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	5	24	0	0	0

Les élus du Conseil Municipal de la Ville de Joeuf souhaitent attirer l'attention de Monsieur le Premier Ministre sur la situation particulièrement inquiétante des Missions Locales, aujourd'hui menacées par les arbitrages budgétaires prévus dans le Projet de Loi de Finances pour 2026.

En deux ans, les financements de l'Etat destinés à ces structures vont diminuer de près de 20 %, alors même que les besoins des jeunes explosent : + 8 % de premiers accueils depuis septembre 2025, 19% pour la mission locale des Pays de Brie, dont + 10 % de mineurs.

Sur nos territoires, les Missions Locales constituent souvent le seul service public de proximité capable d'accueillir, d'écouter et d'accompagner les jeunes dans leurs démarches vers la formation, l'emploi ou simplement l'autonomie.

Une nouvelle baisse de leurs moyens aurait des conséquences dramatiques

- Des fermetures de points d'accueil, de permanences, notamment dans les communes rurales ;
- La suppression de plus de 1 000 postes dans les équipes d'accompagnement ;
- Une détérioration de l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables : mineurs décrocheurs, jeunes en situation de handicap, sortants de l'aide sociale à l'enfance, bénéficiaires du RSA, etc.

Les Missions Locales ne sont pas un coût, mais un investissement pour l'avenir.

Chaque année, plus d'un million de jeunes y trouvent un soutien essentiel, 760 jeunes pour le territoire de Briey , un lien humain et une chance de s'insérer durablement dans la société. Les affaiblir aujourd'hui reviendrait à fragiliser toute une génération et à accentuer les fractures sociales et territoriale.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de la Ville de Joeuf demande à Monsieur le Premier Ministre :

- De maintenir les crédits alloués aux Missions Locales en 2026 au niveau de ceux de 2025 ;
- De mettre en place un fonds d'urgence national pour les structures en difficulté ;
- De garantir la pérennité des dispositifs d'accompagnement des jeunes, tels que le Contrat d'Engagement Jeune et le PACEA, indispensables à leur réussite.

Les élus locaux que nous sommes voient chaque jour combien ces structures sont utiles, combien elles changent des vies et redonnent confiance à des jeunes parfois perdus. Leur affaiblissement ne serait pas seulement une erreur budgétaire, mais une faute sociale et territoriale.

Après en avoir délibéré et statuant à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte la motion présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme



Andre CORZANI
2025.12.22 09:54:37 +0100
Ref:10124702-15266069-1-D
Signature numérique
le Maire

André CORZANI